

2 Loi, qui détermine un nouveau mode d'avancement militaire. 14 germinal, an III^e de la république unie et indivisible. (Lois de la république française an III^e No. 136). Instruction approuvée par le comité de salut public sur l'exécution de la loi du 14 germinal an III relative au nouveau mode d'avancement etc.

8. Metz, Strassburg 1795.